



VALLOIRE
GALIBIER

MAIRIE

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
ARRONDISSEMENT ST JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE DE VALLOIRE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger Levrault

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 22 JANVIER 2026

DELIBERATION N° 26-01-007

Acquisition foncière auprès de Monsieur Jean-Michel Ollier

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUD, Maire.

Date de convocation : 16 janvier 2026

Date d'affichage : 16 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

ROUGEAUD Jean-Pierre - RETORNAZ André - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - RETORNAZ Lénaïck - GRANGE Michel - GIRAUD Nicolas - ROCHARD Sophie

Représentés : 3

RETORNAZ Dominique (donne procuration à GIRAUD Nicolas) - RIVAS Natacha (donne procuration à ROUGEAUD Jean-Pierre) - MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine)

Absent : 1

CLAPPIER Pascal

Secrétaire de séance :

GRANGE Michel

Rapporteur :

Jean-Pierre Rougeaux, Maire

Délibération n°26-01-007 - Page 1 sur 8





VALLOIRE

GALIBIER

MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger Levault

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE

Je vous informe qu'une discussion s'est engagée entre Monsieur Jean-Michel OLLIER et la commune sur des parcelles du compte foncier 73306000155. Les terrains de ce compte sont répartis sur l'ensemble du territoire de la commune.

Après échange avec le propriétaire, un accord a été trouvé pour procéder à la cession au bénéfice de la commune des parcelles suivantes :

Code Section	Situation	Numéro	Contenance cadastrale (m ²)	Zone(s) POS/PLU	Nature de culture
OG	LES GIRARDS	65	2 180	N	Prés
OG	LES GIRARDS DESSUS	98	97	Aps	Bois
OG	BIAUVIE	167	995	Aps	Prés
OG	BIAUVIE	175	3 520	Aps	Prés
OG	SUR LE FOUR	211	680	Aps	Prés
OG	LES MAIRIES	247	450	Aps	Bois
OG	LES MAIRIES	258	500	Aps	Prés
OG	FENESTRELLE DEVANT	275	3 000	Aps	Prés
OJ	VERS ROCHER BERNARD	15	550	Ap	Prés
OJ	VERS ROCHER BERNARD	16	281	Ap,N	Bois
OJ	VERS ROCHER BERNARD	19	2 075	Ap	Prés
OJ	VERS ROCHER BERNARD	20	227	Ap,N	Bois
OJ	VERS ROCHER BERNARD	30	755	Ap,N	Prés
OJ	VERS ROCHER BERNARD	31	680	Ap,N	Prés
OJ	VERS ROCHER BERNARD	37	690	Ap	Prés
OJ	VERS ROCHER BERNARD	1099	72	N	Bois
OJ	VERS ROCHER BERNARD	1101	74	N	Bois
TOTAL SURFACE			16 826 m²		

Délibération n°26-01-007 - Page 2 sur 8





VALLOIRE GALIBIER

MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger
Levraud

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE



Délibération n°26-01-007 - Page 3 sur 8





VALLOIRE

GALIBIER

MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger
Levraud

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE



Délibération n°26-01-007 - Page 4 sur 8





VALLOIRE GALIBIER

MAIRIE

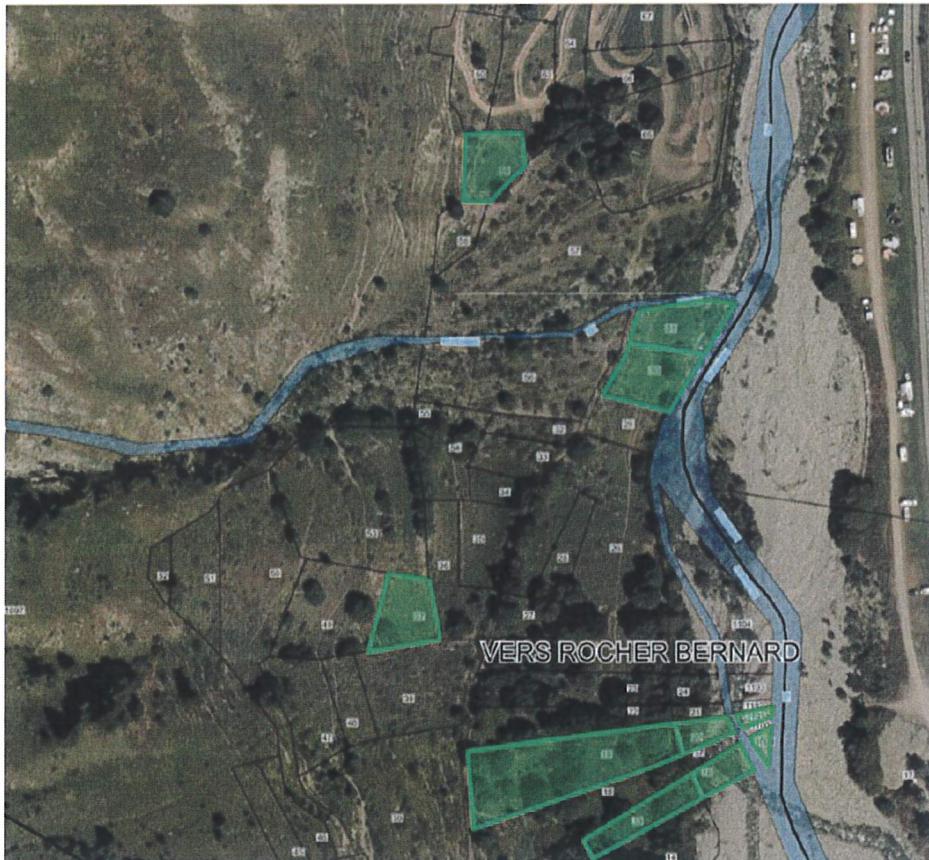
Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger
Levraud

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE



Le propriétaire de ces terrains, Monsieur Jean-Michel OLLIER a donné son accord pour céder à la commune l'ensemble de ces terrains, représentant une

Les frais d'acquisition seraient à la charge de la commune. Il est proposé de traiter cette acquisition par voie d'acte administratif.

En conséquence et conformément à l'article L 1311-13 du Code Général des Collectivités territoriales, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que Monsieur Dominique RETORNAZ, 1^{er} Adjoint au Maire, représente la Commune lors de la signature de l'acte administratif à intervenir.

Délibération n°26-01-007 - Page 5 sur 8





VALLOIRE

GALIBIER

MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger Levault

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE

Code Section	Numéro	Situation	Contenance cadastrale (m ²)
OG	65	LES GIRARDS	2 180
OG	98	LES GIRARDS DESSUS	97
OG	167	BIAUVIE	995
OG	175	BIAUVIE	3 520
OG	211	SUR LE FOUR	680
OG	247	LES MAIRIES	450
OG	258	LES MAIRIES	500
OG	275	FENESTRELLE DEVANT	3 000
OJ	15	VERS ROCHER BERNARD	550
OJ	16	VERS ROCHER BERNARD	281
OJ	19	VERS ROCHER BERNARD	2 075
OJ	20	VERS ROCHER BERNARD	227
OJ	30	VERS ROCHER BERNARD	755
OJ	31	VERS ROCHER BERNARD	680
OJ	37	VERS ROCHER BERNARD	690
OJ	1099	VERS ROCHER BERNARD	72
OJ	1101	VERS ROCHER BERNARD	74
TOTAL SURFACE			16 826 m ²

La commission des finances, administration générale, développement durable et communication, réunie le 15 janvier 2026, a émis un avis favorable sur ce dossier.

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Délibération n°26-01-007 - Page 6 sur 8





VALLOIRE

GALIBIER

MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger Levault

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 1311-13,

Vu l'accord de Monsieur Jean-Michel OLLIER,

Vu l'avis de la Commission finances, administration générale, développement durable et communication en date du 15 janvier 2026,

Oui l'exposé de Monsieur Rougeaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

➤ d'approuver l'acquisition par la commune des parcelles désignées ci-dessous et appartenant à Monsieur Jean-Michel OLLIER pour la somme totale de 14 990 € TTC :

Code Section	Numéro	Situation	Contenance cadastrale (m ²)
OG	65	LES GIRARDS	2 180
OG	98	LES GIRARDS DESSUS	97
OG	167	BIAUVIE	995
OG	175	BIAUVIE	3 520
OG	211	SUR LE FOUR	680
OG	247	LES MAIRIES	450
OG	258	LES MAIRIES	500
OG	275	FENESTRELLE DEVANT	3 000
OJ	15	VERS ROCHER BERNARD	550
OJ	16	VERS ROCHER BERNARD	281
OJ	19	VERS ROCHER BERNARD	2 075
OJ	20	VERS ROCHER BERNARD	227
OJ	30	VERS ROCHER BERNARD	755
OJ	31	VERS ROCHER BERNARD	680
OJ	37	VERS ROCHER BERNARD	690
OJ	1099	VERS ROCHER BERNARD	72
OJ	1101	VERS ROCHER BERNARD	74

Délibération n°26-01-007 - Page 7 sur 8





VALLOIRE

GALIBIER

MAIRIE

Envoyé en préfecture le 26/01/2026

Reçu en préfecture le 26/01/2026

Publié le 26/01/2026

Berger
Levraud

ID : 073-217303064-20260122-26_01_007-DE

- de procéder l'acquisition de ces parcelles par un acte établi en la forme administrative, les frais de publicité et d'acte étant à la charge de la Commune,
- d'autoriser Monsieur Dominique RETORNAZ, 1^{er} Adjoint au Maire, à représenter la Commune lors de la signature des actes à intervenir, conformément à l'article L 1311-13 du Code Général des Collectivités territoriales,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 26/01/2026

Publication :

26/01/2026

Valloire, le

26/01/2026

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.

